

## Discours de Jean-Christophe Tellier, CEO UCB – AGM 2023

**Avertissement : l'expression orale prévaut.**

-----

*Chers actionnaires d'UCB, Mesdames et Messieurs,*

*Beste aandeelhouders van UCB, Dames en Heren,*

*Dear shareholders of UCB, Ladies and Gentlemen,*

Bonjour et bienvenue à vous tous, ici présents aujourd'hui. C'est en effet un grand honneur pour moi de tous vous accueillir au sein de nos locaux et de vous présenter un aperçu de nos activités et de notre performance en 2022.

Avant cela, permettez-moi de vous faire part, une fois de plus, de la mission d'UCB : créer de la valeur pour nos patients, aujourd'hui et demain. Voilà ce qui nous rassemble ici en ce jour et ce qui guide UCB depuis plus de 90 ans d'innovation scientifique et de quête incessante, à la recherche de médicaments différenciés car nous sommes convaincus que chaque individu mérite de vivre une vie la plus épanouie possible, à l'abri, autant que possible, des défis et incertitudes liés à la maladie.

Face à un monde incroyablement fluctuant – dirais-je même instable – nous estimons avoir le devoir non seulement de faire avancer le secteur des soins de santé, mais également de contribuer au façonnement d'un avenir plus durable pour tous – pour les gens, nos actionnaires, les communautés et la planète. En même temps, nous œuvrons pour mener nos affaires de façon responsable en maximisant notre empreinte sociétale tout en stimulant la croissance de notre entreprise.

2022 a été une année pleine d'épreuves marquée par des facteurs de ralentissement et d'obstacles externes. Nous avons assisté à un accroissement des inégalités sociales et des barrières à l'accès aux soins de santé, à une intensification de l'impact du changement climatique, au déclenchement de la terrible guerre en Ukraine et à quelques-unes des plus fortes poussées inflationnistes qui aient eu lieu depuis des décennies.

Nous avons par ailleurs été confrontés à des écueils internes : la perte du brevet d'exclusivité au Japon pour notre médicament antiépileptique

E KEPPRA® et de même pour notre médicament VIMPAT® en mars de l'année dernière aux États-Unis et en septembre en Europe. Nous avons en outre connu un retard dans la mise sur le marché américain de notre nouveau médicament BIMZELX® indiqué pour les personnes atteintes de psoriasis.

Cependant, nous avons vu en 2022 l'impact d'UCB dans la vie de plus de 3,4 millions de personnes dans le monde entier – une réussite dont nous pouvons tous être fiers. Nous avons poursuivi le développement de notre pipeline clinique, lequel comprend désormais neuf médicaments en cours de développement clinique tandis que des autorisations pour de nouvelles indications et options thérapeutiques potentielles sont en cours d'examen par les autorités réglementaires.

Au cours de l'année dernière, nous avons pu faire bénéficier à plus de 4 000 personnes de 16 pays notre nouveau médicament BIMZELX® et avons ainsi démontré l'impact réel de ce traitement sur la vie des personnes atteintes de psoriasis. Nous attendons avec impatience de pouvoir fournir ce médicament réellement différencié aux États-Unis à partir de la mi-année.

Nous avons aujourd'hui fait un pas de plus vers la concrétisation de notre ambition, à savoir fournir des solutions innovantes aux personnes atteintes de maladies graves. En effet, le comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a émis deux avis positifs et recommandé l'autorisation de mise sur le marché (AMM) de BIMZELX® dans l'Union européenne pour l'arthrite psoriasique et la spondylarthrite axiale (SpAax) active, notamment la spondylarthrite ankylosante et la spondylarthrite axiale (SpAax) non radiographique.

C'est une formidable nouvelle : l'AMM, une fois délivrée dans les prochaines semaines, couvrira la deuxième et la troisième indication de BIMZELX® dans l'UE et traduira notre engagement à apporter de nouvelles options thérapeutiques innovantes dans le domaine de la rhumatologie.

Nous marquons également des avancées en matière d'options thérapeutiques pour les personnes atteintes de myasthénie gravis généralisée, une maladie neuromusculaire auto-immune chronique. Nous avons en effet soumis un dossier pour deux traitements potentiels – le rozanolixizumab et le zilucoplan –

pour lesquels nous espérons une réponse des autorités réglementaires à partir de la fin de ce trimestre et en 2024.

Nous avons par ailleurs accueilli Zogenix, Inc. et ses équipes au sein de la famille UCB dans le cadre de son acquisition et avons été très heureux d'obtenir de nouvelles AMM pour FINTEPLA<sup>®</sup> (fenfluramine) aux États-Unis et dans l'UE dans le traitement des crises convulsives associées au syndrome de Lennox-Gastaut, après l'AMM déjà accordée pour le syndrome de Dravet – les deux syndromes constituant des formes sévères d'épilepsie infantile. FINTEPLA<sup>®</sup> a en outre été autorisé dans le traitement des crises convulsives associées au syndrome de Dravet au Japon.

Depuis le lancement d'EVENTY<sup>®</sup>, nous avons pu, avec nos partenaires, accompagner plus de 400 000 personnes atteintes d'ostéoporose à haut risque de fractures.

À la lumière de ces points forts, je suis convaincu que, comme moi, vous verrez l'année 2022 et les premiers mois de 2023 comme une période extrêmement productive et riche en activités. Tous ces accomplissements ont permis à l'entreprise de réaliser de solides résultats et d'atteindre les marges hautes de notre orientation financière pour 2022.

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 5,52 milliards d'euros et des recettes nettes de 5,14 milliards d'euros grâce à une bonne croissance des produits, grâce au lancement de BIMZELX<sup>®</sup> et grâce à l'ajout de FINTEPLA<sup>®</sup> tout en comptabilisant la perte des brevets d'exclusivité pour E KEPPRA<sup>®</sup> au Japon et pour VIMPAT<sup>®</sup> aux États-Unis et en Europe.

J'ai le grand plaisir de vous faire part de la formidable performance de notre médicament CIMZIA<sup>®</sup> qui a passé la barre du million de patients/année depuis son lancement et a atteint le pic de recettes ciblé de deux milliards d'euros avec deux ans d'avance.

Quant à nos résultats financiers pour 2022, permettez-moi de souligner également nos efforts rigoureux pour affecter nos ressources de façon intelligente et efficace. Cela nous a permis d'accompagner les lancements de produits prévus, d'appliquer une stricte discipline en matière de coûts et de compenser l'impact de l'inflation.

Nous avons annoncé notre orientation financière pour 2023 et visons notamment un chiffre d'affaires entre 5,15 et 5,35 milliards d'euros ainsi qu'une rentabilité sous-jacente dans une plage de 22,5 à 23,5 %. Concernant le premier trimestre de 2023 et conformément à cette orientation, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons atteint un chiffre d'affaires et des recettes nettes conformes aux objectifs fixés, comprenant la baisse prévue pour E KEPPRA® et VIMPAT®, ainsi qu'une bonne performance à hauteur des objectifs fixés pour CIMZIA® et BIMZELX®. Nous avons également réalisé des bénéfices conformes à notre orientation. Nous sommes pleinement confiants et préparés à commercialiser BIMZELX® pour les personnes atteintes de psoriasis aux États-Unis – en attente d'une autorisation dans les prochaines semaines.

Nous avons renouvelé nos objectifs pour 2025 : atteindre un chiffre d'affaires annuel d'au moins six milliards d'euros ainsi qu'un résultat avant intérêts, impôts et amortissements dans une marge de 30 à 35 %, et améliorer encore davantage notre score de performance ESG.

Notons que nos scores extrafinanciers sont tout aussi importants que notre performance financière. Nous avons pour la première fois déclaré notre indice d'inclusion et continuons de mesurer le niveau de santé, sécurité et bien-être au sein d'UCB – composantes pour lesquelles nous avons atteint un score de 80,4 % auprès des collaborateurs d'UCB.

Face à l'impact croissant du changement climatique sur les communautés du monde entier, nous avons commencé à découpler nos émissions de gaz à effet de serre de notre croissance. Nous poursuivons nos partenariats avec nos fournisseurs afin de réduire nos émissions et sommes sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs fondés sur des données scientifiques.

2022 a été une année pleine d'épreuves marquée par des facteurs de ralentissement, mais également par des réussites notables. Cela nous a permis de passer à 2023 avec un pipeline solide, avec un nombre record de médicaments potentiels dont les dossiers sont en cours d'examen par les autorités réglementaires et avec une série de lancements à venir pour de nombreuses indications.

En ce qui concerne UCB aujourd'hui, nous avons bâti de solides fondations qui nous permettent de nous concentrer sur la mise en œuvre de notre stratégie

et de lancer des médicaments accompagnant notre croissance dans les années à venir.

Notre travail n'est jamais terminé. Sans relâche nous innovons et déployons tous nos efforts pour trouver de nouvelles façons d'apporter des solutions aux personnes atteintes de maladies immunologiques et neurologiques sévères.

Nous agissons avec détermination et diligence pour créer de la valeur durable et nous améliorons réellement la vie des personnes pour qui nous œuvrons, aujourd'hui et demain.

Avant de terminer ce discours, je voudrais prendre un moment pour remercier le conseil d'administration d'UCB. Je citerai notamment Jonathan Peacock, qui a récemment pris la responsabilité de président du conseil d'administration d'UCB. Jonathan Peacock n'est en aucun cas un inconnu et nous a rejoints en 2021. C'est depuis lors un membre influent du conseil, notamment à la tête du comité d'audit. Grâce à ses connaissances et à son savoir-faire, UCB s'en verra davantage renforcée dans les années à venir. J'en suis convaincu. Je souhaiterais également adresser mes remerciements tout particuliers à Fiona du Monceau qui a occupé le rôle de présidente par intérim en dehors de ses nombreuses responsabilités.

Par ailleurs, le conseil et moi-même souhaiterions saluer la remarquable contribution de Viviane Monges et son dévouement envers UCB. Viviane Monges nous quitte aujourd'hui après plus de cinq années de collaboration. Elle a joué un rôle majeur dans la conduite de l'entreprise à des moments clés de la stratégie Patient Value et c'est avec tristesse que nous lui disons au revoir. Sous réserve de l'accord des actionnaires, nous accueillerons à ce poste Maëlys Castella, dirigeante d'entreprise et dirigeante financière chevronnée. Les compétences de Maëlys Castella en matière de stratégie, de durabilité, de finance et d'innovation seront grandement appréciées.

Il serait négligent de ma part de ne pas souligner l'engagement des collaborateurs d'UCB dans le monde entier. UCB vit par ses collaborateurs – et c'est notre esprit de coopération, de curiosité et de création de valeur qui nous rend plus forts. Notre confiance commune dans UCB, notre engagement partagé et ses valeurs demeurent notre plus grand atout pour aller de l'avant.



Je n'ai aucun doute qu'ensemble nous concrétiserons notre ambition de continuer à améliorer la vie des personnes atteintes de maladies sévères.

Enfin et surtout, je remercie tous nos actionnaires pour leur soutien continu. Je suis extrêmement honoré par l'engagement que vous avez montré envers UCB au cours de ces dernières années et en particulier au cours de 2022. Devant nous s'ouvre une période passionnante et sans précédent qui sera marquée par un grand nombre d'autorisations et de lancements potentiels et par l'arrivée de plusieurs médicaments pour de multiples indications dans le monde entier – merci pour votre soutien continu.